

**SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE DU SITE
D'ARJUZANX**

N° 4

Objet : Approbation du compte de gestion de l'exercice 2022

Le 29 mars 2023,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, Salle Henri Lavielle à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Paul CARRERE, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Représentant le Département des Landes :

- M. Paul CARRERE
- Mme Dominique DEGOS
- M. Jean-Luc DELPUECH
- Mme Sylvie PEDUCASSE

Représentant la commune de Morcenx-la-Nouvelle :

- Mme Isabelle CANTEGREIL
- Mme Martine COULOUDOU
- Mme Christelle GUILHEMSAN
- M. Alain CLOUTOUR

Avait donné procuration :

- Mme Salima SENSOU à M. Jean-Luc DELPUECH

Etait excusé :

- M. Xavier FORTINON

Etaient également présents :

- M. Denis RICHARD, Directeur du Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels
- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur, M. Xavier VILAMITJANA, Responsable du Service Aménagement, M. Fabrice BOUCHET, Chargé d'opérations
- Pour le Conseil départemental :
 - M. François RAMBEAU, M. Nicolas BRUNIER et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



Le Comité Syndical,

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

D E C I D E :

- d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2022 établi par Monsieur le Payeur Départemental dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Le Président du Syndicat Mixte,

Paul CARRERE